

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Du Samedi 16 Janvier 2021**

L'an deux mille vingt un et le Samedi 16 Janvier à 14 heures 20,
Les membres du Comité Directeur de La Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis, au siège de l'ASA Restonica Quartier Chabrières à CORTE

Sont Présents :

Mmes BAILE Catherine, CACCAVELLI Stéphanie, Mrs Daniel BALDASSARI, Éric BALDRIGHI, Laurent BATTAGLINI, Bernard BREISSY, François CAMPANA, Antoine CASANOVA, Guy FIORI, Philippe GIOVANNI, Christian LECA, Nicolas D'ULIVO, Lucien MARSICANO.

Ont Donné pouvoir :

Jean CAMPANA à François CAMPANA
Jean-André ANTONETTI à François CAMPANA

Sont absents excusés : Pierre BOI, Christophe OLIVIERI

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les membres présents et représentés permettent à l'assemblée, régulièrement constituée, de valablement délibérer.

Monsieur Daniel BALDASSARI préside la séance en sa qualité de président.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

1. Approbation de l'ordre du jour

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

2. Approbation du procès verbal du Comité Directeur du 26 Septembre 2020.

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le procès-verbal du Comité Directeur du 26 septembre 2020.

3. Approbation du Mail du 28 Décembre 2020.

Pour donner suite à la demande de l'Asa Corsica par mail le 5 janvier 2021, en ce qui concerne une modification de date du 1er Rallye Aléria Historique, l'Asa Restonica ne voit pas d'inconvénient à ce changement.

Le report de date du 8 au 12 Juin 2021 est voté à l'unanimité.

4. Championnat de Corse des Rallyes 2020/2021

Le président souhaite que la commission des rallyes propose un calendrier 2022 plus homogène et sera soumis aux présidents d'Asa, avant la validation par les membres du comité directeur.

Guy Fiori président de la commission prend la parole pour évoquer la proportion :

Tous les Rallyes modernes du calendrier 2021 sont pris en compte dans le championnat Corse

6 Nationaux (Coef 4).

4 Régionaux (Coef 2).

Les 8 meilleurs résultats seront comptabilisés afin d'effectuer un classement final.

Le championnat sera validé avec un minimum de 5 épreuves organisées.

Un classement spécifique VHC VHRS est ajouté au championnat De Corse des Rallyes.

Tous les Rallyes VHC/VHRS inscrits au calendrier 2021 comptent dans le championnat Corse classement général

6 Nationaux (Coef 4).

4 Régionaux (Coef 2).

TDC Historique , 1^{er} Rallye Aléria Historique, Rallye VHC Martinetti (Coef 5)

Le championnat sera validé avec un minimum de 5 épreuves organisées.

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité cette proposition.

Un débat s'engage sur les récompenses du championnat corse, au vu de la situation financière de la ligue, Il est demandé de revoir ce point par la commission des rallyes.

L'attribution des points sera communiquée ultérieurement par la commission.

5. Matériel Saison 2020/2021

Le président évoque les frais du matériel sur la saison 2020 s'élevé à 9000 euros (matériel, location véhicule, frais essence, piles, dotation à Fabrice Guichard). Le budget prévisionnel 2021 est de 6500 €

Au vu de la situation financière il est demandé une participation pour la location du matériel à chaque ASA : 500 euros par épreuves organisée, et un chèque de 300 euros de caution.

Les Asa devront impérativement faire leur demande de matériel par mail à la ligue lcsa@orange.fr 20 jours avant l'épreuve, les chèques devront être remis le jour de la dépose du matériel.

EUROMAT étant partenaire déplacement (Camion mis à disposition) de la ligue basée à Bastia et le matériel sur Ajaccio, Thibaut de l'Asa Bastiaise rejoindra en tant que binôme Fabrice Guichard, il leur sera alloué à chacun la somme de 150 euros par vacation pour la distribution et la restitution du matériel sur les épreuves.

Chaque organisateur utilisant le matériel de la ligue doit impérativement exposer la publicité EUROMAT sur l'épreuve (oriflamme, banderole...) faute de quoi la location du véhicule sera à sa charge.

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité cette proposition.

6. Questions diverses

Le président informe les membres que FFSA réduit de 30 % les Subventions alloués à la ligue, du fait du nombre rallyes annulés et de la diminution du nombre de licences sur l'année 2020.

Christian Leca, le trésorier prend la parole, il indique que le budget prévisionnel pour 2021 est inquiétant en raison principalement de la baisse de 30% de la subvention de la FFSA aux Ligues Régionales :

Dépenses : 37456 €

6036 € frais équipement

5900€ frais de Fonctionnement et de déplacements

7900 € Championnat de Corse

12000 € finale coupe de France

5620 € Engagement FFSA

Recettes : 30520 €

22400€ subvention FFSA

5620€ engagements asa

2500€ cotisations asa

Soit une Perte de 6936 €

A noter qu'une économie de 7400€ a été réalisée du fait que la ligue est logée dorénavant par l'Asa bastiaise.

Pour équilibrer le budget de fonctionnement, Il précise qu'il faudra rogner sur deux postes, frais d'équipement et frais de la Finale de la Coupe de France des Rallyes.

En effet, la finale d'Albi 2019 à couté 16638 € avec une aide de 1750 € de la FFSA soit 14 888. € Une réduction importante des frais fixes, transport, hôtellerie, déplacements devra être faite pour la finale 2021.

Un débat s'engage, sur la présence de la Ligue à la finale 2021 .Une décision sera prise lors d'un prochain comité directeur.

Guy Fiori prend la parole au sujet de l'annulation du rallye d'Eccica Suarella, et demande le report de l'épreuve au 1^{er} Week end de septembre, Le président Daniel Baldassari indique qu'à ce jour il ne peut statuer sur cette demande, au vu de la situation sanitaire et en ce début de saison.

Mr François CAMPANA énumère rapidement le projet du rallye d'Aléria historique :

- 1er jours - Prologue (terre)
- 2ème jours 5 épreuves dont 4 différentes. (Asphalte)
- 3ème jours 5 épreuves (terre)

La prochaine réunion est programmée mi-février 2021.

Tous les points ayant été abordés, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI
Président



Stéphanie CACCAVELLI
Secrétaire

